

# VILLE DE BOIS-GUILLAUME

PLAN LOCAL DE L'URBANISME APPROUVE LE 17 JANVIER 2008

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Délimités en application de l'article L.123.1.8. du Code de l'urbanisme

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Voie à créer - Elargissement et prolongement de la rue Dair	Commune	0,91 hectare environ
2	Voie à créer - En face la rue de Verdun pour raccordement de la zone AUe/UE	Commune	0,08 hectare environ
3	Emprise pour création d'un bassin enterré pour le réseau unitaire, à l'Est de la rue de la Haie et à l'angle de la rue Girot	Agglo	0,1 hectare environ
4	Emprise route de Neufchâtel pour accueil des gens du voyage	Agglo	0,5 hectare environ
5	Extension du cimetière « Les Rouges Terres »	Commune	2,1 hectares environ
6	Parcelle AV 306 - angle rue Girot/route de Neufchâtel	Agglo	0,16 hectare environ
7	Parcelles AR 800-799-779-258 - haut chemin de Clères/rue du Commandant Dubois	Agglo	0,32 hectare environ
8	Emprise de 1000 m <sup>2</sup> environ-parcelle AX283p - construction de logements sociaux	Commune	0,1 hectare environ
9	Emprise pour voie de desserte de la ZAC de la Plaine de la Ronce	Agglo	2,3 hectares environ
10	Aménagements paysagers et hydrauliques ZAC de la Plaine de la Ronce	Agglo	1,37 hectare environ